

# Fiche de données de sécurité

(RÈGLEMENT (UE) N° 453/2010)

## W28392 - Diesel Particulate Filter Regenerator

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1 IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

W28392 - Diesel Particulate Filter Regenerator

#### 1.2 UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES

Additif pour gazole

#### 1.3 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SOCIÉTÉ Wynn's Belgium B.V.B.A.  
ADRESSE Industriepark-West 46  
9100 SINT-NIKLAAS  
TEL. +32 (0)3 766.60.20  
FAX +32 (0)3 778 16 56  
SITE INTERNET [www.wynns.eu](http://www.wynns.eu)  
E-MAIL [msds@wynns.eu](mailto:msds@wynns.eu)

#### 1.4 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE

NUMTELEPHONE EN CAS D'URGENCE BIG: +32(0)14/58.45.45

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Xn - nocif

R52/53

R65

R66

#### 2.2 ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE

Classification et étiquetage suivant les directives 67/548/ EEC, 1999/45/EC, 98/8/EC et Règlement (CE) 648/2004, le cas échéant.

#### NOM DES COMPOSANTS DÉTERMINANTS LE DANGER

NOM NO CAS

Hydrocarbures, C11-C14, n-alcane, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%)

#### SYMBOLE



Xn - nocif

#### PHRASES R

R52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

R65 - Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion

R66 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

#### PHRASES S

S(02) - (Conserver hors de portée des enfants)

S37 - Porter des gants appropriés

S61 - Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

S(62) - (En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette)

# W28392 - Diesel Particulate Filter Regenerator

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2 MÉLANGES

#### INFORMATION SUR LES COMPOSANTS (67/548/EC)

NOM	NO CAS	EINECS/ELINCS	MIN/MAX	SYMBOL	PHRASES R
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%)		925-653-7	> 90 %	Xn	R52/53, R65, R66
distillats légers (pétrole), hydrotraités; Kérosène - non spécifié	64742-47-8	265-149-8	1 < C < 2,5 %	Xn	R65, R66
naphthalène	91-20-3	202-049-5	0,1 < C < 0,25 %	Xn, N	R22, R40, R50/53
solvant naphta aromatique lourd (pétrole); Kérosène - non spécifié	64742-94-5	265-198-5	1 < C < 2,5 %	Xn, N	R51/53, R65, R66, R67

#### INFORMATION SUR LES COMPOSANTS (1272/2008/EC)

NOM	NO CAS	CLP
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%)		Aquatic Chronic 3, H412; Asp. Tox. 1, H304; EUH066
distillats légers (pétrole), hydrotraités; Kérosène - non spécifié	64742-47-8	Asp. Tox. 1, H304
naphthalène	91-20-3	Carc. 2, H351; Acute Tox. 4 *, H302; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410
solvant naphta aromatique lourd (pétrole); Kérosène - non spécifié	64742-94-5	Aquatic Chronic 2, H411; Asp. Tox. 1, H304; Eye Irrit. 2, H319; Flam. Liq. 3, H226

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1 DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

#### En général

Surveiller les fonctions vitales  
Victime sans connaissance: maintenir voies aériennes libres  
Arrêt respiratoire: respiration artificielle ou oxygène  
Arrêt cardiaque: réanimer la victime  
Victime consciente avec troubles resp.: position semi-assise  
Choc: de préférence sur le dos, jambes légèrement relevées  
Vomissement: prévenir l'asphyxie/pneumonie aspiratoire  
Prévenir refroidissement en couvrant victime(pas réchauffer)  
Surveiller la victime en permanence  
Apporter une aide psychologique  
Maintenir la victime calme, éviter lui tout effort  
En fonction de l'état: médecin/hôpital

#### Inhalation

Emmener la victime à l'air frais  
Troubles respiratoires: consulter médecin/service médical

#### La peau

se laver immédiatement à l'eau et au savon  
Consulter un médecin si l'irritation persiste

#### Les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau  
Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste

#### Ingestion

Rincer la bouche à l'eau  
Ne pas faire vomir  
Consulter un médecin/le service médical en cas de malaise  
Ingestion à fortes doses: hospitalisation immédiate

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 MOYENS D'EXTINCTION

#### AGENTS D'EXTINCTION

Eau pulvérisée  
Mousse AFFF  
Poudre BC  
Acide carbonique

# W28392 - Diesel Particulate Filter Regenerator

## INSTRUCTIONS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE:

L'eau jet PLEIN est inefficace pour l'extinction  
Refroidir citernes/fûts à l'eau pulvérisée/mettre à l'abri  
Tenir compte des liquides d'extinction polluants  
Modérer l'emploi d'eau, si possible la recueillir/l'endiguer

## 5.2 DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Danger d'incendie

Combustible  
Peut se charger électrostatiquement avec risque d'ignition

Danger d'explosion

Aucun danger d'explosion direct

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

Gants  
Ecran facial  
Vêtements de protection  
Fuite importante/en milieu confiné: AR à air comprimé  
Echauffement/feu: appareil à air comprimé/oxygène  
Délimiter la zone de danger - Arrêter les moteurs et interdiction de fumer - Ni flammes nues ni étincelles - Appareils et éclairage utilisables en atmosphère explosive - Empêcher la pollution du sol et de l'eau - Empêcher toute propagation dans les égouts - Incendie/échauffement: se tenir du côté d'où vient le vent - En cas d'incendie/échauffement: envisager l'évacuation - En cas d'échauffement: boucher les parties souterraines - Echauffement: faire fermer portes et fenêtres par voisinage - Nettoyer les vêtements contaminés

### 6.2 PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Boucher la fuite, couper l'alimentation  
Endiguer le liquide répandu  
Pomper/recueillir produit libéré dans récipients appropriés  
Mise à la terre des appareils/récipients  
Ne pas utiliser d'air comprimé pour le pompage

### 6.3 MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Absorber liquide répandu dans matériau inerte, p.ex.: sable  
Mettre le produit absorbé dans un récipient qui se referme  
Recueillir soigneusement le solide répandu/les restes  
Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail  
Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau et solution savonneuse

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

Se conformer à la réglementation  
Faire les travaux en plein air/sous aspiration locale/ventilation ou protection respiratoire  
Observer l'hygiène usuelle  
Retirer immédiatement les vêtements contaminés  
Nettoyer les vêtements contaminés  
Tenir l'emballage bien fermé  
Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur  
Tenir à l'écart de sources d'ignition/des étincelles  
Ne pas rejeter les déchets à l'égout  
Pas d'air comprimé pour le pompage

### 7.2 CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DU STOCKAGE, TENANT COMPTE D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS

# W28392 - Diesel Particulate Filter Regenerator

Lieu de stockage	Conserver à température ambiante - Conserver à l'abri des rayons solaires directs - Local à l'épreuve du feu - Ventilation au ras du sol - Prévoir une cuvette de retenue - Mettre la citerne à la terre - Conforme à la réglementation
Température de stockage	< 45°C
Emballage : exigences	refermable correctement étiqueté conforme à la réglementation

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

VALEUR LIMITE PRODUCT NAME	VALEUR LIMITE (MG/M <sup>3</sup> )	VALEUR LIMITE (PPM)	VALEUR COURTE DURÉE (MG/M <sup>3</sup> )	VALEUR COURTE DURÉE (PPM)
Naphtalene	53 mg/m <sup>3</sup>	10 ppm	80 mg/m <sup>3</sup>	15 ppm
NOM DU PRODUIT	VME (PPM)	VME (MG/M <sup>3</sup> )	VLE (PPM)	VLE (MG/M <sup>3</sup> )
naphthalene	10 ppm	50 mg/m <sup>3</sup>	-	-
NOM DU PRODUIT	MAC (MG/M <sup>3</sup> )	MAC (PPM)	COURTE DURÉE (MG/M <sup>3</sup> )	MAC COURTE DURÉE (PPM)
naphthalene	50 mg/m <sup>3</sup>		80 mg/m <sup>3</sup>	
NOM DU PRODUIT	MAK (MG/M <sup>3</sup> )	MAK (PPM)	RÉSORPTION PEAU MAK	CARCINOGENÉITÉ MAK
naphthalene	-	-	H	2
NOM DU PRODUIT	TRK (MG/M <sup>3</sup> )	TRK (PPM)	RÉSORPTION PEAU TRK	CARCINOGENÉITÉ TRK
naphthalene	50 mg/m <sup>3</sup>	10 ppm		
TLV				
NOM DU PRODUIT	TLV-TWA (MG/M <sup>3</sup> )	TLV-TWA (PPM)	TLV-STEL (MG/M <sup>3</sup> )	TLV-STEL (PPM)
Naphthalene		10 ppm		15 ppm

### 8.2 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION

Protection individuelle

Gants

Ecran facial

Vêtements de protection

A une concentration de gaz/vapeurs élevée: masque à gaz

Vêtements de protection - sélection du matériau

OFFRENT UNE BONNE RESISTANCE :

caoutchouc nitrile

néoprène

OFFRENT UNE MAUVAISE RESISTANCE :

caoutchouc naturel

PVC

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

Etat d'agrégation	Liquide
Odeur	odeur caractéristique
Couleur	Jaune clair
Poids spécifiques	814 kg/m <sup>3</sup> @ 20°C
Refractive Index @ 20°C	1.454

### 9.2 AUTRES INFORMATIONS

Autres propriétés

Limpide, Insoluble dans l'eau, Les données physiques et chimiques dans cette section sont des valeurs typiques pour ce produit et ne sont pas prévues comme caractéristiques de produit.

Point d'éclair 75°C

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

---

# W28392 - Diesel Particulate Filter Regenerator

---

## 10.1 RÉACTIVITÉ

DANGER RÉACTIF

Formation de CO et de CO<sub>2</sub> en cas de combustion

## 10.2 STABILITÉ CHIMIQUE

Stable dans les conditions normales

## 10.4 CONDITIONS À ÉVITER

TENIR LE PRODUIT A L'ECART DE:

sources de chaleur

sources d'ignition

acides (forts)

agents d'oxydation

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

#### 11.1.2 MÉLANGES

Valeurs de toxicité chronique

Toxicité

Nocif: ingestion peut entraîner une atteinte pulmonaire

Effets/Symptômes

Symptômes/lésions après contact avec la peau

Teint rouge

Peau sèche

Picotement/irritation de la peau

Symptômes/lésions après inhalation Irritation des voies respiratoires

Symptômes/lésions après contact oculaire

Irritation légère

Rougeur du tissu oculaire

Symptômes/lésions après ingestion Maux de tête

Douleurs abdominales

Diarrhée

Risque de pneumonie aspiratoire

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.4 MOBILITÉ DANS LE SOL

Selon la litt. dangereux pour l'environnement

Contient composant(s) contaminant les eaux souterraines

Nocif pour les organismes aquatiques

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour

l'environnement aquatique

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1 MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Considérations relatives à l'élimination

Déchets dangereux (91/689/CE)

Transporter vers un centre agréé pour la destruction,  
la neutralisation et l'élimination de déchets dangereux

Utiliser un confinement approprié pour éviter toute  
contamination du milieu ambiant

EMBALLAGE

Code de déchet emballage (91/689/CEE, Décision 2001/118/CE  
de la Commission, J.O. L47 du 16/2/2001):

15 01 10\*

emballages contenant des résidus de substances dangereuses  
ou contaminés par de tels résidus



---

# W28392 - Diesel Particulate Filter Regenerator

---

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Phrases R	R22 - Nocif en cas d'ingestion R40 - Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique R52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique R65 - Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion R66 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges
Mentions de danger	EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.. H226 - Liquide et vapeurs inflammables. H302 - Nocif en cas d'ingestion. H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H312 - Nocif par contact cutané. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H351 - Susceptible de provoquer le cancer <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>. H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Révision	§§ 3,5,7,9,11,15

Sources des données utilisées: Pour les matières brutes, l'origine des données provient des fiches de données du fournisseur de ces matières.

Cette fiche de sécurité a été rédigée suivant les directives 91/155/EEG, 93/112/EEG, 2001/58/EG et Reach regulation 1907/2006.

Elle complète le mode d'emploi technique, mais ne le remplace pas.

Les informations indiquées sur ces documents sont à notre connaissance correctes à la date de publication et sont fournies en supposant que le produit sera utilisé comme prescrit par le fabricant/fournisseur. L'indication de ces informations de sécurité, sans pouvoir les considérer comme complètes, aide l'utilisateur à remplir ses obligations quant aux produits dangereux. L'utilisateur est obligé d'évaluer et d'utiliser le produit d'une manière sûre en tenant compte des lois et réglementations en vigueur. L'utilisateur porte la responsabilité d'observer toutes les réglementations par rapport à la protection de l'homme et de l'environnement pendant la manipulation, stockage et utilisation des produits.

Sources des informations de base: pour les matières premières on mentionne les données originales indiquées sur les fiches de sécurité des fournisseurs.